

INFORMATIONS PDMI 2009 – 2014

ENJEU : 232 millions d'euros pour la modernisation des routes nationales en Poitou-Charentes

Le PDMI Poitou-Charentes 2009-2014 a été définitivement arrêté le 8 janvier 2010 par décision du ministre d'État, Jean-Louis Borloo et du secrétaire d'État aux transports, Dominique Bussereau, pour un montant de 196 millions d'euros.

Avec cet apport de l'État, auquel il convient d'ajouter les 36 millions d'euros d'anticipation pour des opérations déjà engagées en Charente, l'enveloppe globale du PDMI Poitou-Charentes atteint 232 millions d'euros et se situe en part Etat, en tête des régions de France, derrière l'Île de France. Mais il est financé exclusivement par l'État, les collectivités locales approchées ayant refusé d'y concourir.

Les montants engagés par département en Poitou-Charentes 2009-2013 :

181,4 millions d'euros en Charente

40,3 millions d'euros dans la Vienne

3 millions d'euros en Deux-Sèvres

7,2 millions d'euros pour des opérations concernant différents réseaux et non ventilés sur les départements. La Charente-Maritime est le département le plus concerné sur ces lignes, pour les protections phoniques ou mesures d'assainissement.

Une enveloppe complémentaire de 30 millions d'euros pour la RN249

En sus de ce programme, une aide complémentaire exceptionnelle de 30 millions d'euros (hors PDMI) est prévue pour achever l'opération Cholet Bressuire sur la RN249 dans les Deux-Sèvres, compte tenu d'un soutien des collectivités territoriales concernées (département, communautés de communes) qui s'est concrétisé sous la forme d'une convention de co-financement le 29 juillet 2010.

Les principales routes concernées par le PDMI

Les travaux inscrits dans le cadre du PDMI 2009-2014 concerneront pour l'essentiel la Charente avec notamment les déviations de la Rochefoucauld et de Chabanais Etagnac sur la RN141, et la fin de la mise à 2 x 2 voies de la RN10 au sud d'Angoulême (Reignac - Chevanceaux).

Ils porteront aussi sur la Vienne avec en particulier l'engagement de quelques travaux préparatoires de la déviation de Lhonnaizé sur la RN147 entre Poitiers et Limoges, et la mise aux normes sur la RN10 actuellement à 2x2 voies mais comportant des carrefours à niveau.

Enfin, plusieurs lignes visent le complet achèvement d'opérations du 12ième CPER pour lesquelles les dotations étaient insuffisantes eu égard essentiellement à l'érosion monétaire.

Un engagement très concret des opérations

Pour un programme prévu sur 5 ans, le Poitou-Charentes est une Région à ce jour bien servie en crédits. En effet, sur l'enveloppe de crédits arbitrée le 8 janvier 2010, 46 % des montants sont déjà affectés en autorisation d'engagement fin 2011. Pour mémoire, il faut savoir que la moyenne des autres régions se situe entre 20 et 30 % seulement.

Ces dotations permettent ainsi la réalisation de travaux concernant la Charente et notamment l'opération la plus importante à savoir la déviation de Chabanais RN 141.

Les marchés des ouvrages d'art de la déviation de Chabanais-Etagnac précitée sont achevés à l'exception du viaduc sur la Vienne (situé sur le chemin critique du calendrier prévisionnel). De plus les marchés de « terrassements - chaussées - assainissements » sont attribués et en cours de travaux. La mise en service est prévue début 2013, avec peut être une phase partielle dès fin 2012.

La section courante de la déviation de la Rochefoucauld RN 141 a pu être mise en circulation avant Noël 2010.

Les travaux de dénivellation de la RD116 au sud de Mansle (au titre seulement d'une première phase de l'opération Mansle-Tourriers) ont commencé fin 2011, mais dès à présent, ils s'avèrent beaucoup plus coûteux que prévu. De plus, les collectivités souhaiteraient y voir ajouter des bretelles dont le financement n'est pas prévu.

Le lancement de la section Reignac-Chevanceaux (RN10) nécessite l'obtention préalable d'une autorisation du conseil national de protection de la nature (CNP). L'enchaînement à suivre portera tout d'abord sur les déboisements à faire en période hivernale et les reconnaissances archéologiques préalables.

Concernant le département de la Vienne, les opérations sont plutôt prévues en fin de PDMI, car elles ne bénéficient pas encore de déclaration d'utilité publique (DUP).

Les études de la RN147 déviations de Lhonnaizé-Lussac sont reprises pour rechercher et comparer une nouvelle variante de tracé en parallèle avec la future LGV Poitiers-Limoges. Les collectivités ont, en effet, souhaité ce complément d'investigation dans le souci de limiter les effets de coupure de leurs territoires. En tout état de cause, il n'y aura pas de section opérationnelle mise en service, l'enveloppe budgétaire ne permettant de couvrir que les études, le déplacement de réseaux, les acquisitions foncières et de lancer quelques premiers ouvrages d'art.

A titre exceptionnel, un budget de 292 000 € est consacré au cofinancement d'un giratoire à l'entrée Est de Vouillé sur la RN149 existante (travaux réalisés par la communauté de communes).

Les études se poursuivent pour la RN10 (mise aux normes), sous maîtrise d'ouvrage DIRA compte tenu de sa connaissance du réseau comme exploitant.

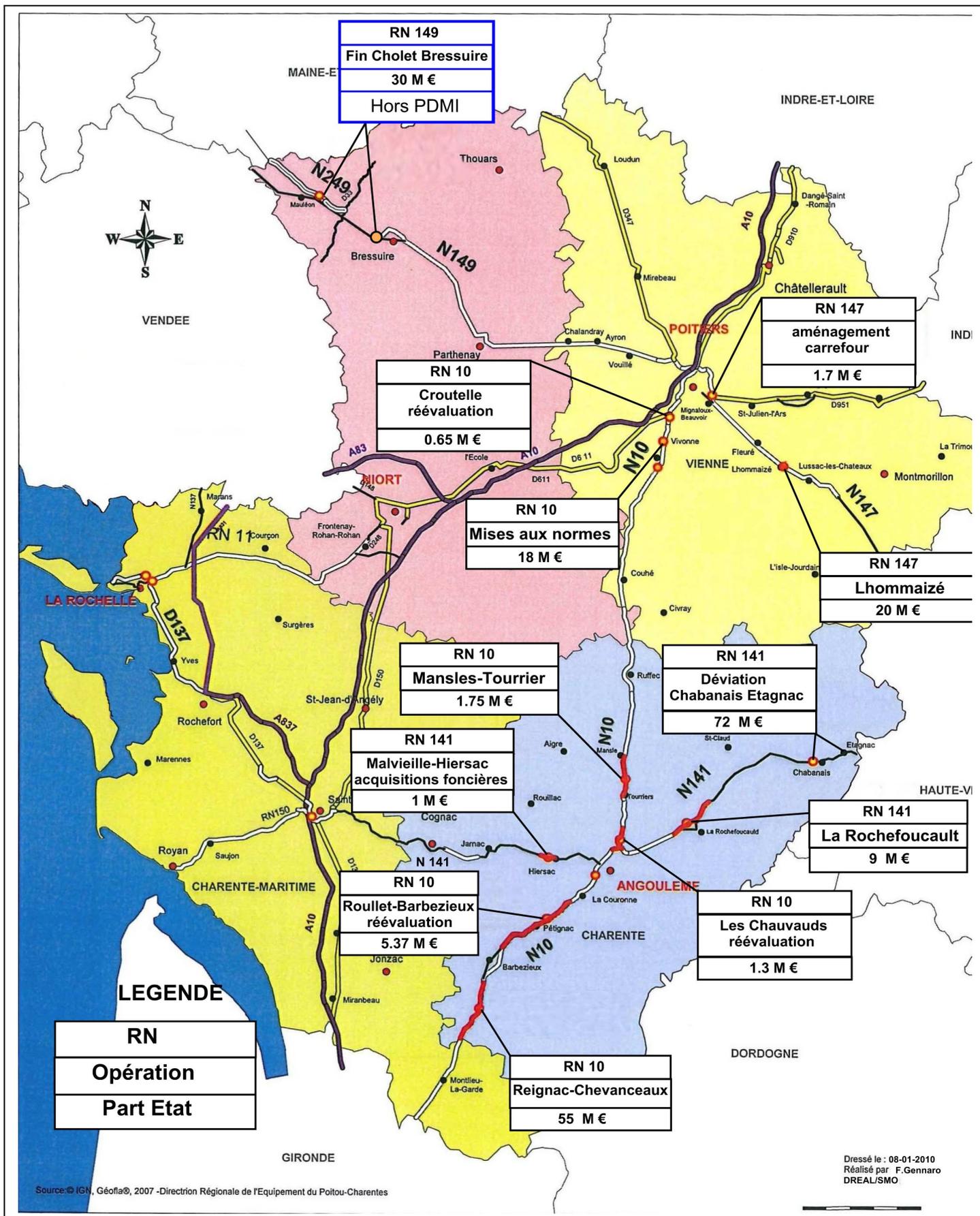
Un aménagement d'attente à la sortie est de Poitiers RN147 est prévu sous maîtrise d'ouvrage DIRCO et des études de trafic sont actuellement menées (giratoire de la Milettrie et carrefours à feux de Mignaloux). Les premiers résultats seront connus à l'automne 2012.

A noter que la proposition du conseil général de la Vienne d'apporter un cofinancement si prise en compte de la déviation de Vouillé (RN149 avec enjeu de 80 M€) n'a pu être prise en compte puisque formulée après l'arbitrage de janvier 2010. Enfin, pour mémoire, la déviation de Fleuré RN147 (au titre du 12ième CPER) a été mise en circulation en août 2011.

Les ouvrages d'art de la RN 249 section 3 en Deux-Sèvres (section amorcée au titre du CPER pour 3 OA) sont achevés. Le marché terrassements a pu être notifié à l'entreprise et les travaux ont démarré au printemps 2012.

Liste opérations PDMI (hors crédits d'anticipation)

Voies concernées	Intitulé de l'opération	Montant (M€ valeur 2008)
RN 141 Charente	Déviations de Chabanais et Etagnac	72
	Déviations de La Rochefoucauld (y compris plan de relance)	9
	Acquisitions foncières de l'aménagement à 2x2 voies section Malvieille-Hiersac	1
RN 10 Charente	Déviations des Chauvauds (achèvement)	1,3
	Echangeur de Mansle-Tourrier phase 1	1,75
	Roulet-Barbezieux (achèvement)	5,37
	Reignac-Chevanceaux	55
RN149 Deux-Sèvres	Finition section 1 et 2 et Préparation de la section 3 (acquisitions foncières ouest Bressuire)	3
RN149 Vouillé	Cofinancement giratoire entrée est de Vouillé (montant forfaitaire)	0,292
RN 147 Vienne	Aménagement de carrefour au Sud-Est de Poitiers	1,7
	Déviations de Lhommaizé : procédures foncières, libération des emprises et premiers ouvrages d'art	19,708
RN 10 Vienne	Déviations de Croutelle (protections phoniques)	0,65
	Mise aux normes dans le département de la Vienne (carrefours prioritaires)	18
RN137-RN11 Charente Maritime	Mise aux normes des dispositifs d'assainissement	3
RRN	Travaux issus des plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)	4,1



RN 149
Fin Cholet Bressuire
30 M €
Hors PDMI

RN 147
aménagement carrefour
1.7 M €

RN 10
Croutelle réévaluation
0.65 M €

RN 10
Mises aux normes
18 M €

RN 147
Lhonnaizé
20 M €

RN 10
Mansles-Tourrier
1.75 M €

RN 141
Déviations Chabonais Etagnac
72 M €

RN 141
Malvielle-Hiersac acquisitions foncières
1 M €

RN 141
La Rochefoucault
9 M €

RN 10
Roulet-Barbezieux réévaluation
5.37 M €

RN 10
Les Chauvauds réévaluation
1.3 M €

RN 10
Reignac-Chevanceaux
55 M €

RN
Opération
Part Etat